



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060620

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/06/2024 9H15 C:025801 I:08306

V/Appel du Lundi 10/06/2024 a 9H15

IDECO MAINTENANCE ENERGIE

27 rue de Lyon
42600 SAVIGNEUX

IMMEUBLE : LE PATIO
35 RUE LOUIS GUERIN
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 13 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N35 - COMMUNS- CONTACTER MR OUEDRAGGO (TECHNICIEN) -PORT.

MOTIF : MERCI D'INTERVENIR POUR UN PROBLEME DE TRAINASSE EN CHARGE CE QUI
NECESSITE UN DEBOUCHAGE D'UN SIPHON DE PARCOURS (DEMARCHE A REALISER
SUITE AU RECENT PASSAGE CONTRACTUEL)

Donneur d'ordre : M. B OUEDRAOGO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 10/06 A 10H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU SOUS SOL -1
OUVERTURE DE LA TRAPPE DE VISITE
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DE LA CANALISATION HORIZONTALE JUSQU'AU
TABOURET EXTERIEUR
FERMETURE DE LA TRAPPE DE VISITE
POMPAGE ET NETTOYAGE DU SOL
CONTROLE DE L'ECOULEMENT
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 10/06/24 a 12H08 M. B OUEDRAOGO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060620

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,75	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 10/06	2	165,81	455,97
TOTAL H.T.				485,09
T.V.A. a 20,00%				97,01
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>582,10</u>

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.